

Envoyé en préfecture le 02/02/2021

Reçu en préfecture le 02/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 032-213201601-20210128-DEL202101001_2-BF



NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2021

Préambule

Conformément à l'article L2312-1 du CGCT, le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal dans les deux mois suivant le Débat d'Orientations Budgétaires. Il doit faire l'objet d'une délibération et donc d'une transmission au Préfet, pour contrôle de légalité, puis d'une publication pour publicité.

Le vote du Budget Primitif doit normalement intervenir avant le 15 avril de l'année concernée. La date limite du vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion étant, quant à elle, fixée au 30 juin de l'exercice N+1.

Le processus de préparation budgétaire débutée en septembre 2020 abouti ce jour à la présentation du Budget Primitif 2021 à l'assemblée délibérante.

Le Budget Primitif constitue un document prévisionnel des dépenses et des recettes envisagées au cours de l'exercice budgétaire. Il est également un document d'autorisation d'engager juridiquement les dépenses, c'est pourquoi, il est souhaitable qu'il soit adopté le plus tôt possible dans l'année, afin de permettre aux services de mettre en œuvre rapidement les projets validés par la municipalité mais également de les étaler sur une période d'exécution plus étalée.

C'est le choix que fait la Ville de L'Isle Jourdain en adoptant le Budget Primitif 2021 dès la fin janvier.

Si ce choix présente les avantages précités, il emporte cependant un inconvénient puisque son vote précède l'adoption du Compte Administratif et donc la reprise des résultats de fonctionnement et d'investissement.

Le vote du Budget primitif 2021 se fera donc sans reprise des résultats 2020.

Toutefois, les prévisions budgétaires ont été faites en connaissant le niveau prévisionnel des résultats 2020 de fonctionnement et d'investissement. Ceux-ci seront repris dans le Budget supplémentaire après le vote du budget du compte administratif 2020, comme les restes à réaliser de la section d'investissement 2020.

Si nécessaire, un nouvel examen des dépenses sera organisé lors du vote du Budget Supplémentaire afin de déterminer lesquelles doivent être amendées, abandonnées, reportées ou ajoutées.

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des budgets primitifs 2021 du budget principal de la commune et des budgets annexes.

Le Débat d'Orientations Budgétaires présenté le 17 décembre dernier a posé les bases à partir desquelles nous avons pu construire le budget primitif pour l'exercice 2021 de notre collectivité. En effet, malgré une conjoncture incertaine, la ville de l'Isle Jourdain a souhaité dans l'élaboration du budget primitif 2021 une stabilité de la pression fiscale et niveau d'investissement élevé. Les orientations politiques et stratégiques ont nécessité ces dernières années des efforts de gestion importants. En effet, le net désendettement constaté depuis 3 ans, cumulé aux efforts faits en section de fonctionnement et le transfert de la compétence jeunesse ont permis d'améliorer la capacité d'autofinancement de la commune.

Pour 2021, il est difficile d'anticiper ce qui se passera, au moins sur les 6 premiers mois. Toutefois, nous avons pris le parti de voter un budget « normal » et d'enclencher les projets tels qu'ils ont été définis par la majorité.

I - BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Budget Primitif 2021 s'inscrit dans le cadre de la stratégie financière et fiscale présentée lors du Débat d'Orientations Budgétaires.

1.1 – EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2021

	DEPENSE	RECETTE
FONCTIONNEMENT	10 530 000,00	10 530 000,00
INVESTISSEMENT	4 780 000,00	4 780 000,00
TOTAL BP 2021	15 310 000,00	15 310 000,00

EVOLUTION BUDGET PRIMITIF 2021 / BUDGET PRIMITIF 2020

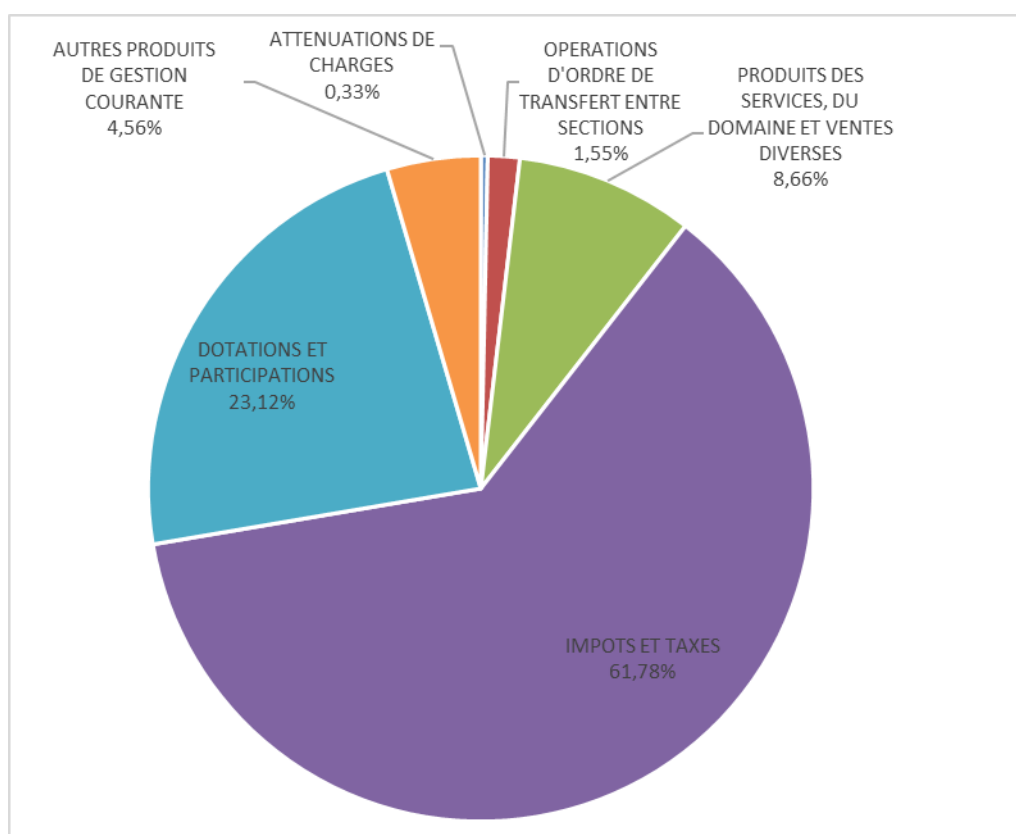
Libellé	BP 2020	PREVU 2020	REALISE PREV 2020	BP 2021	Evolution BP 2021 / BP 2020	Evolution BP 2021 / PREVU 2020	Evolution BP 2021 / CA 2020 prev
FONCTIONNEMENT							
DEPENSE	11 080 000,00	11 346 581,00	8 634 372,39	10 530 000,00	-4,96%	-7,20%	21,95%
RECETTE	11 080 000,00	11 346 581,00	10 605 191,35	10 530 000,00	-4,96%	-7,20%	-0,71%
INVESTISSEMENT							
DEPENSE	5 300 000,00	6 633 859,00	3 675 448,95	4 780 000,00	-9,81%	-27,95%	30,05%
RECETTE	5 300 000,00	6 633 859,00	3 766 942,99	4 780 000,00	-9,81%	-27,95%	26,89%

Le Budget Primitif 2021 de fonctionnement est en recul de - 4,96 % par rapport au BP 2020. Cela est principalement dû à la non reprise du résultat de fonctionnement et d'investissement.

En termes de prévision, pour les recettes et les dépenses de fonctionnement nous sommes revenus à un niveau « normal » de prévisions, après un BP 2020 marqué par la crise sanitaire.

1.2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chapitre	Libellé	BP 2021
R	RECETTE	10 530 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	35 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	163 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	912 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	6 505 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 435 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	480 000,00



A - IMPOTS ET TAXES

Le chapitre impôts et taxes représente 61,78 % des recettes de fonctionnement totales, il est en hausse de 5,65 % par rapport au BP 2020 et en hausse de 1,64 % par rapport au Compte Administratif prévisionnel 2020.

Les contributions directes (taxes foncières) représentent 49,86 % des recettes de fonctionnement totales, en hausse de 4,67 % par rapport au BP 2020 et de 3,80 % par rapport au Compte Administratif prévisionnel 2020.

Les Contributions directes évoluent avec la revalorisation des bases de valeurs locatives de 1%.

A taux municipaux inchangés, les taux de fiscalité évoluent sous l'effet de la réforme de la taxe d'habitation. En effet, à compter de 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée, elle est compensée par la part départementale de la taxe foncière qui est transférée à la ville en compensation. L'instauration d'un mécanisme de coefficient correcteur au niveau national est destiné à neutraliser les effets de sur-compensation ou de sous-compensation.

Taux 2021

	2020	2021
Taux Taxe d'Habitation sur les résidences principales	17,16%	/
Taux Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires	17,16%	17,16%
Taux Foncier Bâti l'Isle Jourdain	39,44%	73,29%
Taux Foncier Bâti Département du Gers	33,85%	/
Taux FNB	129,89%	129,89%

Estimation du produit fiscal 2021

BASES NETTES	2021
Base nette TH	397 855,73
dont résidences secondaires	397 855,73
Base nette FB	7 903 075,13
Base nette FNB	221 291,00
COEFFICIENT CORRECTEUR	2021
Base nette FB	7 903 075,13
x Taux FB de référence	73,29%
x (Coefficient correcteur - 1)	-0,1502
Calcul coefficient correcteur	-869 697,30
PRODUITS FISCAUX	2021
Produit TH	68 272,04
Produit FB	4 922 466,46
dont ajustement coefficient correcteur	-869 697,30
Produit FNB	287 434,88
Produit 3 Taxes ménages	5 278 173,38
Arrondi à	5 250 000,00

La Dotation de Solidarité Communautaire reste stable à 512.287,00 €. Mais, cette recette est incertaine dans le temps, en l'absence de pacte financier avec le Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine. Elle pourrait être remise en cause si la CCGT devait rechercher des ressources nouvelles, notamment suite à la crise sanitaire liée au covid-19 qui aura un impact sur la santé financière des entreprises, donc des impôts aux entreprises.

Le FPIC est inscrit à hauteur de 50.000,00 €.

Le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation est prévu au BP 2021 pour un montant de 422.000,00 € en hausse par rapport au BP 2020 de +27,88 % mais en baisse de -8,01 % par rapport au CA 2020 prévisionnel. Ces recettes avaient été estimées prudemment en 2020 suite à la période de confinement, nous réajustons la prévision en gardant une marge de précaution.

B - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Ce chapitre est en baisse de - 3,07 % par rapport au BP 2020 et de - 6,63 % par rapport au Compte Administratif prévisionnel 2020. Il représente 23,12 % des recettes totales de fonctionnement.

Le budget prend en compte la baisse annoncée dans le projet de loi de finances pour 2021 du FDTP soit un produit attendu de 100.000,00 € en baisse de - 2,91 % par rapport au BP 2020.

Il faut également noter la fin de la compensation des exonérations de taxe d'habitation, pour rappel 113.927,00 € en 2020.

Pour élaborer le budget primitif 2020 en matière de dotation de l'Etat, nous avons dû partir sur des hypothèses issues de l'analyse financière dans l'attente de la notification des dotations de l'année 2021 :

	2021
Dotation forfaitaire (DF)	653 715,00
Dotation de Solidarité Rurale (DSR)	1 076 454,84
Dotation Nationale de Péréquation (DNP)	409 795,84

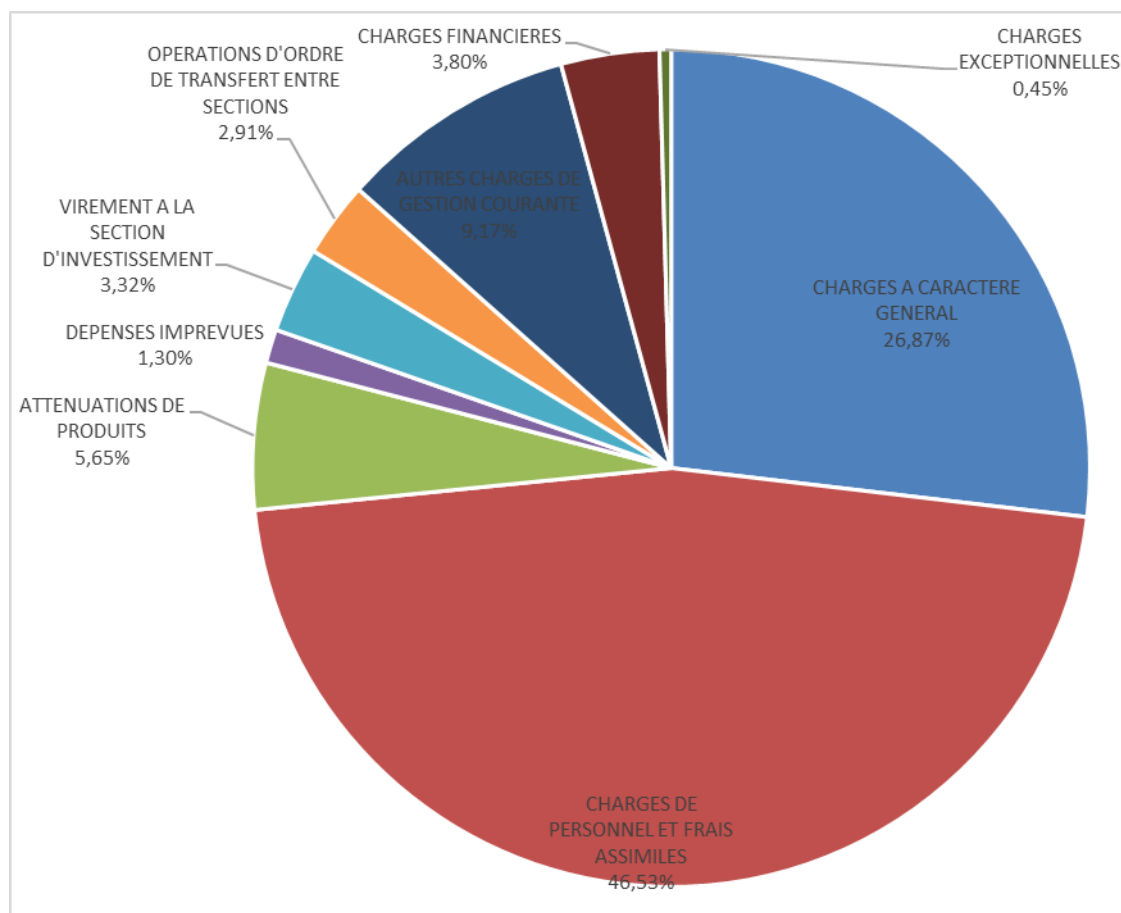
C – LES AUTRES RECETTES

Les produits des services et du domaine (cantine, bibliothèque, occupation du domaine public...) ont été fortement impactés par la crise sanitaire de 2020, ces recettes sont estimées au BP 2021 à hauteur de 912.000,00 € en hausse de 50,25 % par rapport au BP 2020 et de 11,40 % au CA prévisionnel 2020.

Les autres recettes de gestion courantes : enregistrent les loyers du patrimoine (gendarmerie, centre social...) de la commune ainsi que des gîtes. Ces recettes sont estimées au BP 2021 à hauteur de 480.000,00 € en hausse de + 6,67 % par rapport au BP 2020 et de + 3,21 % au CA prévisionnel 2020.

1.3 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chapitre	Libellé	BP 2021
D	DEPENSE	10 530 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 829 192,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 900 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	595 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	137 358,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	350 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	306 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	965 450,00
66	CHARGES FINANCIERES	400 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	47 000,00



A - LE CHAPITRE 011 « CHARGES A CARACTERE GENERAL »

Les charges à caractère général s'établissent au BP 2021 à 2.829.192,00 € contre 2.485.000,00 € au BP 2020 soit en hausse de + 13,85 %, de + 11,87 % par rapport au prévu 2020 et de + 43,86 % par rapport au CA 2020.

Nous revenons sur des prévisions en année « normale » hors circonstances exceptionnelles liées à la crise covid-19. Pour rappel le BP 2019 au chapitre 011 s'élevait à 2.650.000 €, ce qui ferait une hausse du BP 2021 par rapport au BP 2019 de + 6,76 %.

Bien que la comparaison soit rendue difficile avec 2020, les principales évolutions de ce poste par rapport au BP 2020 concernent principalement :

- 60632 - fournitures de petit équipement = + 20.735,00 pour les travaux en régie prévue en 2021 ;
- 6068 - autres matières et fournitures = + 17.000,00 pour les fournitures de masques (prévue au 60632 en 2020) ;
- 611 - contrat de prestation de service = + 110.150,00 - retour à une prévision en année normale sur les repas cantine ;
- 6132 - Locations immobilières = + 13.910 suite à la location d'un local pour le stockage des archives et pour l'évolution du loyer de la gendarmerie ;
- 61521 – Entretien de terrains = + 28.000,00 des élagages de sécurité sont à prévoir notamment route de Toulouse ;
- 615221 – Entretien des bâtiments = -21.000,00 pas de strict entretien sur la maison Claude Augé en 2021 (voir travaux en investissement) ;
- 6184 – formation : + 19.500,00 – programme 2021 de formation ;
- 6226 – honoraires = + 20.444,00 € - accompagnement technique et juridique ZAC Porterie Barcelone ;
- 6247 – Transports collectifs = + 66.552,00 € - participation régionale 2020 (concernant 2019) non facturée, implique une double prévision en 2021 ;
- 6262 – frais de télécommunications = -12.050,00 € - le marché public permet de réaliser des économies ;
- 6288 – Autres services extérieurs = + 67.740,00 – prestations extérieurs pour le RGPD = 15.000 € - saison culturelle + 10.000 € - + 40000 pour l'atlas de biodiversité ;

B - Le chapitre 012 « Charges de personnel »

Le budget des charges de personnel est en hausse de 277.000,00 € par rapport au BP 2020 soit + 5,99 % et de 534.374 € par rapport au CA 2020 prévisionnel soit + 12,24 %.

Elles intègrent l'évolution de la carrière des agents, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), les avancements de grade/d'échelon, des recrutements permettant la mise en œuvre du programme de la municipalité (DGS, technicien bâtiments et voirie, renforcement du service informatique...).

C - LE CHAPITRE 65 « AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE »

Les autres charges de gestion courantes s'établissent à 965.450,00 €, soit une hausse de 3,83 % par rapport au BP 2020, - 2,66 % par rapport au prévu 2020 et + 10,72 % par rapport au CA 2020 prévisionnel.

Les subventions aux associations s'établissent à 315.000,00 € soit + 5,0 % par rapport au BP 2020 et 23,42 % par rapport au CA 2020 prévisionnel.

La contribution au SDIS inscrite au BP 2021, augmente de 3.000 € soit + 1 % par rapport au BP 2020, et 1,08 % par rapport au CA 2020 prévisionnel.

D - LES CHARGES FINANCIERES

Elles s'établissent à 400.000,00 €, et sont en baisse de - 16,84 % par rapport au BP 2020 et de - 8,77 % par rapport au CA 2020 prévisionnel.

E – LES ATTENUATIONS DE CHARGES

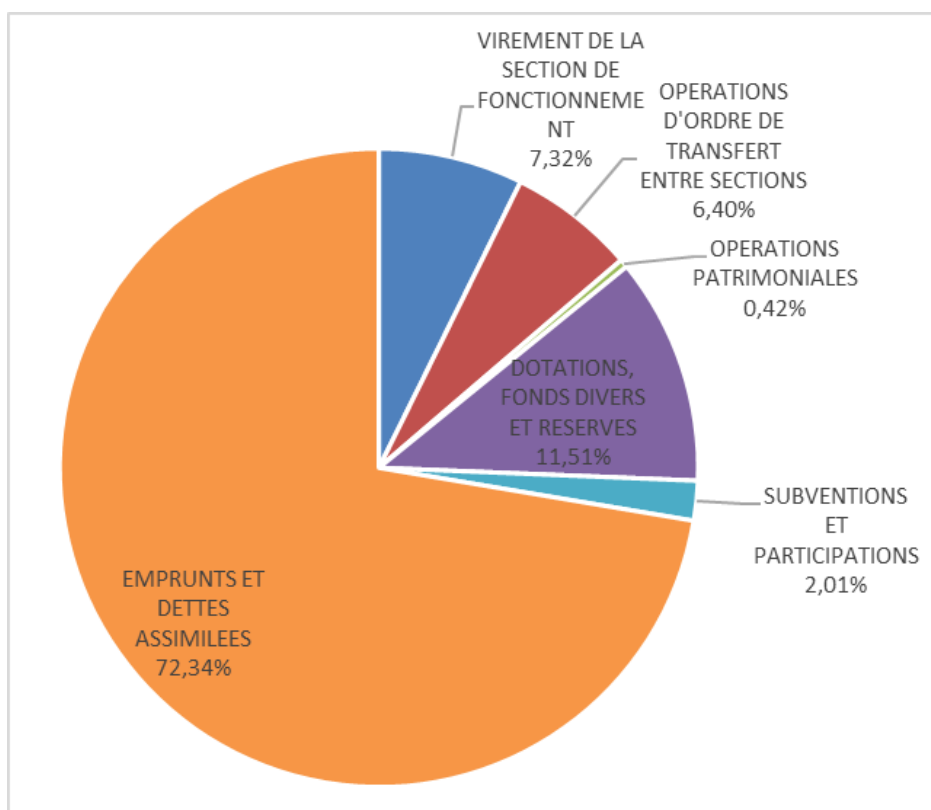
La commune étant devenue contributrice au à l'Attribution de Compensation, la dépenses est enregistrée dans ce chapitre pour un montant de 590.000,00 € compte tenu du transfert de la compétence SAAD à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine.

F – CHARGES EXCEPTIONNELLES

Une enveloppe de 20.000,00 € est prévue pour accompagner les associations en difficultés suite à la crise sanitaire liée au covid-19.

1.4 - SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Compte	Libellé	BP 2021
I	INVESTISSEMENT	
R	RECETTE	4 780 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	350 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	306 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	550 000,00
131	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	96 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 458 000,00



Dans l'attente de la reprise du résultat de l'exercice 2020 et de son affectation, le budget primitif 2021 est proposé avec un emprunt d'équilibre de 3.458.000,00 €.

Cette prévision sera ajustée au Budget Supplémentaire après le vote du Compte Administratif 2020 et l'affectation des résultats 2020.

D'après les projections actuelles de résultat pour l'exercice 2020, l'emprunt d'équilibre 2021 devrait s'établir aux alentours 700.000 €.

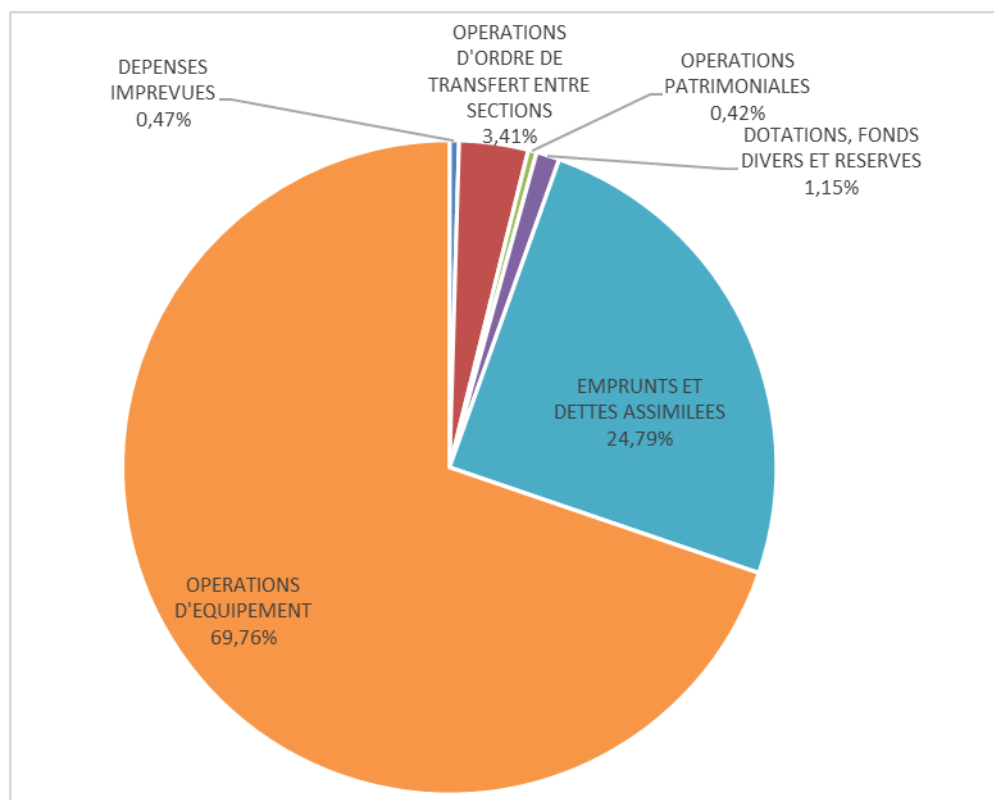
Des dossiers de demandes de subvention ont été déposés auprès des partenaires pour les projets ci-dessous :

- Aménagement d'un terrain synthétique stade du holl :
 DETR 2021
 La Région Occitanie

L'inscription des nouvelles subventions se fera lorsque la recette deviendra certaine, c'est-à-dire à réception de l'arrêté attributif. Ces recettes permettront également d'ajuster les prévisions budgétaires de l'emprunt d'équilibre 2021.

1.5 - SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Libellé	BP 2021
DEPENSE	4 780 000,00
DEPENSES IMPREVUES	22 400,00
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	163 000,00
OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000,00
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	55 000,00
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 185 000,00
OPERATIONS D'EQUIPEMENT	3 334 600,00



Suite à une analyse rigoureuse des capacités de financement de l'investissement, il a été déterminé les priorités de la municipalité pour l'exercice 2021, elles se détaillent ainsi :

COMPLEXE DU FOOTBALL STADE DU HOLL	715 000,00
VOIRIES URBAINES	470 000,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	350 000,00
COLLEGIALE	200 000,00
SECURITE	181 500,00
SERVICES TECNHIQUES	177 000,00
VOIRIE RURALE	150 000,00
INFORMATIQUE	131 000,00
ACQUISITION FONCIERE	110 000,00
ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE	105 200,00
ECLAIRAGE PUBLIC	96 000,00
CENTRE SOCIAL	77 000,00
MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP	50 000,00
BASE DE LOISIRS	47 000,00
GITES	42 000,00
MOBILIER URBAIN	40 000,00
MAISON CLAUDE AUGÉ	40 000,00
TENNIS	40 000,00
RESTAURATION SCOLAIRE	31 100,00
SERVICES ADMINISTRATIFS	30 000,00
MAINTENANCE HYGIENE DES LOCAUX	24 200,00
CULTURE	24 100,00
ENVIRONNEMENT	21 000,00
CIMETIERE	20 000,00
LOCAL SDF	20 000,00
AMENAGEMENT SECTEUR BAULAC	20 000,00
EXTENSIONS RESEAUX ELECTRIFICATION	20 000,00
DECHARGE DU HOLL	20 000,00
VELODROME	20 000,00
COMPLEXE STADE RUGBY	13 000,00
FORET BOUCONNE	10 000,00
MUSEE	7 500,00
SALLE POLYVALENTE	7 000,00
AFFAIRES SCOLAIRES	7 000,00
HOTEL DE VILLE	5 000,00
ECOLE NUMERIQUE	5 000,00
ECOLE MATERNELLE ANNE FRANK	2 000,00
ECOLE ELEMENTAIRE LUCIE AUBRAC	2 000,00
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT	2 000,00
SALLE DU LAC	2 000,00

1.6 – LA DETTE

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2021 s'élève à 14.204.964,38 €.

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2021	Montants à payer du 01/01/2021 au 31/12/2021			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
BANQUE POPULAIRE TLSE PYRENEES	1 629 102,66	720 797,49	115 441,27	27 781,19	0,00	143 222,46
CAISSE D EPARGNE	5 695 660,90	3 543 433,85	205 734,34	59 502,08	0,00	265 236,42
CAISSE DES DEPOTS ET CONS	1 750 000,00	1 002 380,58	117 730,33	42 667,70	0,00	160 398,03
CRCA	10 560 000,00	6 691 896,18	478 695,11	221 469,81	0,00	700 164,92
CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 000 000,00	616 666,59	66 666,68	12 957,50	0,00	79 624,18
LA BANQUE POSTALE	1 600 000,00	1 201 866,02	99 095,26	21 535,50	0,00	120 630,76
SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	1 522 245,09	427 923,67	98 712,11	11 771,43	0,00	110 483,54
TOTAUX	23 757 008,65	14 204 964,38	1 182 075,10	397 685,21	0,00	1 579 760,31

II - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU

Chapitre	Libellé	BP 2021
EXPLOITATION		
D	DEPENSE	1 256 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	391 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	428 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	170 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14 500,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	155 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	36 500,00
66	CHARGES FINANCIERES	30 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 000,00
R	RECETTE	1 256 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 215 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 000,00

Chapitre	Libellé	BP 2021
I INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	390 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	5 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	80 000,00
941	Station de traitement des eaux	10 000,00
966	Gestion des réseaux	30 000,00
983	TELEGESTION	50 000,00
995	PERIMETRE DE PROTECTION	100 000,00
996	RUE SAINT JACQUES	80 000,00
R	RECETTE	390 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D EXPLOITATION	14 500,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	155 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	5 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	191 500,00
986	RESERVOIR CASSEMARTIN	24 000,00

LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2021

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2021	Montants à payer du 01/01/2021 au 31/12/2021			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
CAISSE D EPARGNE	200 000,00	154 378,77	12 202,98	4 260,85	0,00	16 463,83
CREDIT AGRICOLE	570 000,00	234 747,96	39 607,72	9 438,50	0,00	49 046,22
LA BANQUE POSTALE	150 000,00	126 228,53	9 534,62	1 717,82	0,00	11 252,44
SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	200 000,00	43 063,18	16 662,10	1 644,63	0,00	18 306,73
TOTAUX	1 120 000,00	558 418,44	78 007,42	17 061,80	0,00	95 069,22

III - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

CHAPITRE	Libellé	BP 2021
EXPLOITATION		
D	DEPENSE	760 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	234 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	209 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	100 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	8 950,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	125 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	56 050,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 000,00
R	RECETTE	760 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	750 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 000,00

CHAPITRE	Libellé	BP 2021
INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	265 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	5 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	70 000,00
941	STATION EPURATION	65 000,00
942	Réseaux	60 000,00
967	Télégestion	50 000,00
971	Réfection regards de visite	15 000,00
R	RECETTE	265 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	125 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	5 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	135 000,00

LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2021

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2021	Montants à payer du 01/01/2021 au 31/12/2021			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
AGENCE DE L EAU ADOUR GARONNE	94 900,00	23 062,08	6 326,66	0,00	0,00	6 326,66
CRCA	280 000,00	151 717,24	19 322,49	5 163,81	0,00	24 486,30
SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	1 400 000,00	960 531,46	43 061,63	48 967,50	0,00	92 029,13
TOTAUX	1 774 900,00	1 135 310,78	68 710,78	54 131,31	0,00	122 842,09

IV - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES MUNICIPALES

Compte	Libellé	BP 2021
E	EXPLOITATION	
D	DEPENSE	8 800,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	800,00
R	RECETTE	8 800,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 800,00

I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	11 600,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 600,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00
R	RECETTE	11 600,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 600,00

LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2021

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2021	Montants à payer du 01/01/2021 au 31/12/2021			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
CRCA	23 000,00	12 725,17	1 574,35	605,72	0,00	2 180,07
2012CRCA01 - TRAVAUX INFRASTRUCTURE CIM	23 000,00	12 725,17	1 574,35	605,72	0,00	2 180,07
TOTAUX	23 000,00	12 725,17	1 574,35	605,72	0,00	2 180,07

V - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Chapitre	Libellé	BP 2021
EXPLOITATION		
D	DEPENSE	26 100,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 600,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	15 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	3 500,00
R	RECETTE	31 400,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	30 000,00

I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	9 900,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 500,00
R	RECETTE	15 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	15 000,00

LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2021

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2021	Montants à payer du 01/01/2021 au 31/12/2021			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
CAISSE D EPARGNE	170 000,00	111 369,70	8 403,94	3 366,21	0,00	11 770,15
2012CE01 B - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE SA	170 000,00	111 369,70	8 403,94	3 366,21	0,00	11 770,15
TOTAUX	170 000,00	111 369,70	8 403,94	3 366,21	0,00	11 770,15